



CONTRAT DE PARTICIPATION À « L'EXPOSITION 1 » REMIX COWORKING (ANNEXE 1)

Entre L'Exposant :

Nom et Prénom: _____

Adresse complète : _____

Adresse e-mail : _____

N° Tel : _____

N° d'adhérent MDA : _____

N° d'ordre MDA : _____

N° SIRET : _____

Et L'Organisateur :

Remix Coworking
57 rue de Turbigo
75003 Paris

PRÉAMBULE

Cette exposition, intitulée « exposition 1 », s'adresse aux artistes professionnels et est réservée aux adhérents de La Maison des Artistes, dans le cadre du partenariat entre Remix Coworking et La Maison des Artistes.

Remix Coworking est une communauté bienveillante et ouverte composée à 50% d'entrepreneurs et de créatifs. Visionnaires, passionnés et exigeants, ils créent leurs propres modèles de réussite au sein des trois espaces Remix à Paris.

« L'exposition 1 » se tiendra dans les locaux de Remix Coworking situés au 12 rue des Fontaines du Temple 75003 à Paris. Elle est exclusivement destinée aux membres de la communauté afin d'animer le lieu. Une date d'ouverture au public est planifiée : celle du vernissage de l'exposition.

La thématique choisie pour cette « exposition 1 » est « La Cohabitation ».

ART 1. Candidature et Inscription

L'exposant autorise Remix Coworking à présenter ses œuvres dans le cadre de « l'exposition 1 », dans ses locaux du 12 rue des Fontaines du Temple (75003 Paris) et pour toute la durée de l'événement.

Les candidats éligibles répondent aux critères de participation suivants :

- 1- être adhérent(e) de l'association Maison des Artistes
- 2- résider en Ile de France
- 3- proposer des œuvres planes, toutes techniques confondues
- 4- avoir une adresse email (le dossier de candidature étant à retourner par email à art@remixcoworking.com)

Le dossier de candidature se compose :

- du dossier de candidature dûment complété
- des photos de vos œuvres proposées (les œuvres devront être identifiées de la manière suivante : nom et prénom de l'artiste, titre de l'œuvre, date de production, technique de production, format (Hauteur x Longueur)
- de la copie de votre carte d'adhésion MdA recto / verso
- du contrat de participation signé et daté

Les candidatures sont ouvertes à compter du 15 février et jusqu'au 26 février 2016 inclus. Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas étudié.

ART 2. Sélection des oeuvres & des exposants

Le Remix Coworking est en charge de la sélection des oeuvres ainsi que du thème et des techniques artistiques souhaitées pour l'exposition.

ART 3. Dates & Horaires

L'exposition durera 4 semaines à compter de son vernissage.

Le planning prévu est le suivant :

Livraison/pose et accrochage : samedi 12 mars 2016 de 14h à 18h

Vernissage : Jeudi 17 mars 2016 de 19h à 22h

Exposition : du jeudi 17 mars au vendredi 15 avril 2016.

Décrochage/ récupération : Samedi 16 avril entre 14h et 18h

ART.4 Dépôt & retrait des œuvres

Chaque exposant s'engage dès à présent à ne pas retirer ses œuvres avant la fin de « l'exposition 1 ».

I. Dépôt

Le dépôt et l'accrochage des œuvres seront réalisés par les soins de l'exposant ou par ceux de son transporteur, samedi 12 mars entre 14h et 18h, à l'adresse de Remix Coworking citée en préambule. Un bordereau de dépôt sera fourni et à compléter en deux exemplaires, l'un pour l'exposant, l'autre pour le Remix Coworking. Ce bordereau sera à présenter lors du retrait des œuvres, pour comparaison.

II. Retrait

Le décrochage et le retrait des oeuvres seront réalisés par les soins de l'exposant ou par ceux de son transporteur, dès la fin de l'exposition samedi 16 avril, entre 14h et 18h. Le bordereau de dépôt sera à re-présenter lors du retrait des œuvres pour comparaison.

Bordereau de dépôt joint en ANNEXE 2.

ART.5 Installation des œuvres

Remix met à disposition des exposants un système d'accrochage composé de cimaises. Les œuvres exposées devront pouvoir utiliser ce système ou en fournir un qui soit facilement adaptable à ce type d'installation. Une visite de repérage sera proposée en amont aux exposants sélectionnés.

ART.6 Coûts & prise en charge des frais

Les frais de transport et/ou manutention des œuvres sont à la charge exclusive des exposants ou de leur transporteur.

Le cocktail du vernissage est pris en charge par l'organisation.

ART.7 Informations & communication

Les exposants sélectionnés auront la possibilité de laisser à disposition des membres de la communauté Remix des cartes de visite. Les ouvrages et autres catalogues avec le prix des œuvres ne sont pas admis sur l'espace.

Les exposants sélectionnés bénéficieront d'un espace dédié sur le site internet www.remixcoworking.com à compter de leur sélection et jusqu'à la fin de « l'exposition 1 ». Un lien renverra depuis cet espace vers la fiche de chacun des artistes présentes sur www.artistescontemporains.org

ART.8 Responsabilité & assurance

Remix Coworking décline toute responsabilité en cas de vol ou de casse, c'est pour cette raison que l'exposant doit posséder sa propre assurance pour ses biens déposés.

Remix Coworking décline toute responsabilité en ce qui concerne les accidents qui peuvent survenir lors de l'installation et désinstallation de l'exposition.

Tout exposant qui souhaite assurer ses œuvres doit le faire de sa propre initiative et à sa seule charge.

Il ne pourra en aucun cas être demandé de dommages et intérêts à Remix et à La Maison des Artistes.

L'exposant se doit de respecter le lieu mis à disposition, et se doit de se conformer à la législation en vigueur de sécurité.

ART.9 Annulation

Dans l'éventualité où Remix Coworking et La Maison des Artistes se verraient dans l'obligation d'annuler « l'exposition 1 », l'exposant se verrait proposer, dans la mesure du possible et sauf cas de force majeure, une nouvelle date.

ART.10 Validation

J'ai pris connaissance de l'ensemble des clauses du présent contrat de participation et des modalités de participation à « l'exposition 1 », et je les accepte sans réserve

ART.11 Dispositions générales

Tout litige découlant de l'interprétation et de l'application de ce contrat relève de la loi française et de la compétence des tribunaux, après épuisement des recours amiables.

L'EXPOSANT

Prénom :

Nom :

N° d'ordre MdA :

N° de SIRET :

Date :

Signature :

REMIX COWORKING

Qualité du signataire :

Nom & Prénom :

Date :

Signature :

Remix Coworking, partenaire de la Maison des Artistes